

Mondialisation et gouvernance : anglicismes ou nouveaux concepts ?

Colloque « *Interculturel : un champ pluridisciplinaire de recherche* »

Université Paris Dauphine, vendredi 24 novembre 2006

Jean-Marc Siroën

*Professeur d'économie à Paris Dauphine, EURISCO et CERI (CNRS)*

Les termes de mondialisation et de gouvernance se sont répandus presque simultanément. Ils sont d'abord apparus dans le domaine du management autour des concepts d'entreprise globale et de gouvernance d'entreprise. Ils se sont généralisés pour adopter une perspective plus universelle et d'usage commun, introduits dans des expressions devenues courantes comme la « globalisation financière et commerciale » ou la « gouvernance mondiale ».

Cette concomitance n'est pas due au hasard. Elle révèle une nouvelle perception du processus de mondialisation des économies qui remettrait en cause ses anciennes formes d'organisation.

Les termes de « global » -sinon de globalisation- et de « gouvernance » sont pourtant anciens. D'origine latine, ils ont été appropriés dans le monde anglo-saxon dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à tel point que ces termes sont aujourd'hui fréquemment considérés comme des anglicismes.

Le terme de global apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle comme synonyme de « sphère ». Le terme américanisé de *Globalization* est popularisé avec le « village global » du Canadien Marshall McLuhan (1911-80). D'après le dictionnaire *Le Robert*, le terme de gouvernance a fait son apparition au XIII<sup>e</sup> siècle comme synonyme de gouvernement. Le terme de gouvernance est réapparu dans les années 1980 dans le vocabulaire des organisations internationales, des agences de développement, des gouvernements, des économistes et politistes. Assez curieusement, ce terme a été plus facilement réapproprié par les Français que le terme de globalisation.

Le terme de « globalisation » est ainsi perçu avec condescendance en France. Ce néologisme, qui désigne un processus, répondrait à l'absence d'un équivalent correct au substantif « mondialisation » alors même que l'adjectif « mondial » se traduirait aisément par *World*. La « globalisation » a donc fait l'objet d'un certain rejet en France au profit du terme de mondialisation. On peut toutefois se demander pourquoi le néologisme *globalization* s'est imposé dans les années 1980 plutôt que celui, certes moins esthétique, de *worldization*, pourtant utilisé résiduellement pour évoquer la « *third-worldization* » (tiers-mondisation) des Etats-Unis, thème à la mode, outre-atlantique, dans les années 1990<sup>1</sup>. Ce rejet ne se retrouve pourtant pas dans une autre grande langue latine : l'espagnol.

---

<sup>1</sup> Lors de la conclusion de l'Uruguay Round, pour dénommer la nouvelle organisation spécialisée dans le commerce, les Etats-Unis se sont opposés à la dénomination de *International Trade Organization* (qui était celle de la Charte de la Havane de 1948). Le terme de *World*, adossé à l'incontesté *Trade Organization*, s'est imposé plutôt que celui de

Dans une première partie nous confronterons la fréquence des termes de globalisation et de gouvernance à celle des termes plus traditionnels d'internationalisation, de mondialisation, de gouvernement.

Dans une seconde partie nous défendrons la thèse que l'introduction et la généralisation des termes de globalisation et de gouvernance obéissent tous les deux à une sorte de révolution doctrinale qui désinvestit les Etats de leurs pouvoirs régulateurs au profit d'acteurs souvent, mais pas exclusivement, situés dans le marché.

## Les préférences sémantiques

Les termes de globalisation et de gouvernance sont souvent considérés comme des anglicismes. Si les francophones conservent une certaine réticence vis-à-vis du terme de « globalisation » et préfèrent le terme plus général de mondialisation, ils se sont largement appropriés le terme de gouvernance qui reste assez marginal ailleurs, malgré son usage intensif dans les organisations internationales.

### Internationalisation, mondialisation, globalisation

Avant tout, les termes de mondialisation (en français) et de globalisation (dans les autres langues) s'opposent à celui d'internationalisation.

Pour comparer la diffusion des différents termes, nous avons testé leur fréquence d'utilisation. Ainsi le Tableau 1 relève les citations sur les sites du libraire en ligne *Amazon*, et qui porte sur le titre des ouvrages. Le premier enseignement est le déclin du terme d'internationalisation encore plus marqué sur le site français que sur le site américain. Le second confirme la domination du terme de « globalisation » outre-atlantique et de « mondialisation » en France.

**Tableau 1 - Nombre et pourcentage de citations dans Amazon (au 12 novembre 2006)**

Amazon.com (USA)		Amazon.fr (France)	
Internationalization	12766 (25%)	Internationalisation	50 (5%)
Globalization	37427 (75%)	Globalisation	122 (11%)
(Third-)Worldization	73 (0%)	Mondialisation	897 (84%)

La marginalisation du terme d'« internationalisation » est confirmée par un autre indicateur simple : le nombre de citations dans le moteur de recherche *Internet Google*. Toutefois, le terme de globalisation devient plus utilisé en français que celui de mondialisation même si son usage est très significativement moins fréquent qu'en anglais et en espagnol. Dans le monde francophone on hésite donc moins à utiliser le terme de globalisation dans les textes que dans les titres...

---

*Global* peut-être parce que le terme choisi a l'avantage de ne pas trancher entre l'international (qui reste la réalité du fonctionnement de l'organisation qui repose sur les Etats-nations qui en sont membres) et le global (qui repose davantage sur une régulation de marché).

Tableau 2 – Nombre et pourcentage de citations dans Google (au 9 novembre 2006 ; en milliers)

	globalisation	internationalisation	mondialisation
Américain	29 800 (80%)	7 560 (20%)	
Français	13 700(51%)	3 810 (14%)	9 420 (35%)
Espagnol	8 750 (84%)	829 (8%)	823 (8%)

### Gouvernement, gouvernance

Si les termes de mondialisation (en France) et de globalisation (ailleurs) se sont substitués au terme d'internationalisation, en est-il de même du terme de gouvernance par rapport à celui de gouvernement ? Retrouve-t-on les mêmes pudeurs linguistiques à l'égard de termes considérés, à tort ou à raison, comme des anglicismes ?

Nous avons repris le nombre de citations dans *Google* pour mettre en concurrence les deux termes de gouvernement et de gouvernance. Ceux-ci s'appliquent pourtant à des domaines très larges. Nous avons donc fait des relevés pour des expressions plus précises. Le terme de gouvernance s'est d'abord imposé dans le domaine de la direction des entreprises. Le Tableau 3 montre que le français a mieux intégré le terme de gouvernance que l'américain. Celui-ci est quasiment ignoré dans la langue espagnole, peut-être à cause de son inesthétisme relatif (*gobernanza*). Dans les années 1990, le concept de « bonne gouvernance » s'est imposé, notamment, dans le vocabulaire des organisations internationales comme la Banque Mondiale<sup>2</sup> et le Fonds Monétaire International (FMI). Après la crise financière asiatique, il visait à atténuer le fameux « consensus de Washington »<sup>3</sup> trop rigide et pas toujours adapté aux conditions locales. Le Tableau 4 confirme assez paradoxalement le plus grand succès de l'anglicisme « gouvernance » en français par rapport à l'anglais et à l'espagnol. Le thème de la gouvernance (gouvernement) mondial s'est lui aussi imposé en réponse aux désordres de l'économie mondiale, aux résurgences des crises financières, à l'apparition de nouveaux problèmes « globaux » en matière, notamment, d'environnement ou de santé.

Le Tableau 5 croise le dilemme mondial/global avec le dilemme gouvernance/gouvernement. Il confirme largement la préférence relative du français pour le terme de gouvernance. Plus surprenant, et nuanciant les conclusions précédentes, lorsque le choix porte sur l'épithète (mondial, global) et non sur le substantif (mondialisation, globalisation), le français utilise dans les mêmes proportions le terme de global que celui de globalisation (22%+28% = 50% contre 51%) et davantage que l'anglais (6%+34% = 40%) ce qui accrédite la thèse selon laquelle le terme de « *globalization* » serait un substitut à l'inexistence d'un équivalent esthétique au terme de mondialisation. Toutefois, cette hypothèse ne tient pas pour l'espagnol qui fait un usage intensif de globalisation (*globalización*) mais néglige l'épithète de « global » (28%). Dans ces

<sup>2</sup> Sur le moteur de recherche de la Banque Mondiale, le terme de « gouvernance » ressort sur 53 pages contre 40 pour « government ». Assez curieusement, le partage est plus équilibré en français : 79 pages pour « gouvernement » contre 72 pages pour « gouvernance ».

<sup>3</sup> Liste de mesures que les pays ayant recours au FMI devaient, en principe, appliquer. Considérées souvent comme « néo-libérales » elles visaient principalement à « assainir » les finances publiques.

deux langues, le terme de « gouvernement mondial » est majoritairement utilisé ce qui indique, peut-être, que si la globalisation est un phénomène reconnu, il n'implique pas une remise en cause de la façon dont les relations économiques internationales sont administrées.

**Tableau 3 - Gouvernance ou gouvernement d'entreprise ?**

Google fight (9/11/06)

	Gouvernance d'entreprise	Gouvernement d'entreprise
Américain	63 200 000 (20%)	247 000 000 (80%)
Français	1 300 000 (52%)	1 220 000 (48%)
Espagnol	300 000 (6%)	4 610 000 (94%)

**Tableau 4 - Bonne gouvernance ou bon gouvernement ?**

Google fight (9/11/06)

	Bonne gouvernance	Bon Gouvernement
Américain	57 000 000 (12%)	423 000 000 (88%)
Français	1 320 000 (49%)	1 400 000 (51%)
Espagnol	173 000 (10%)	1 570 000 (90%)

**Tableau 5 - Gouvernance ou gouvernement ? Mondial ou Global ?**

Google fight (9/11/06)

	Gouvernance mondiale	Gouvernance globale	Gouvernement mondial	Gouvernement global
Américain	93 600 000 (7%)	87 900 000 (6%)	735 000 000 (53%)	489 000 000 (34%)
Français	1 330 000 (26%)	1 130 000 (22%)	1 210 000 (24%)	1 410 000 (28%)
Espagnol	296 000 (5%)	262 000 (4%)	3 970 000 (67%)	1 430 000 (24%)

Ces indicateurs sont, bien entendu, insuffisants pour tirer des conclusions définitives sur l'introduction de néologismes dans les différentes langues. L'esthétisme des mots et leur facilité de prononciation, jouent certainement un rôle. La spécificité française doit peut-être moins au rejet des anglicismes, voire des barbarismes, qu'à son goût pour des concepts englobants et flous. Le terme de mondialisation est, ainsi, plus vaste que celui de globalisation (voir ci-dessous). De même, si le terme de gouvernance intègre celui de gouvernement, il ne s'y limite pas.

## De la nécessité des néologismes <sup>4</sup>

Globalisation et gouvernance relèvent-ils d'une mode un peu creuse ou ces néologismes traduisent-ils sinon une réalité foncièrement nouvelle, du moins des concepts originaux qui se distinguent ou s'opposent aux concepts traditionnels ?

### La globalisation, nouveau concept ?

Le terme de mondialisation ne s'oppose ni à la globalisation, ni à l'internationalisation. Il donne simplement une dimension spatiale à des phénomènes qui peuvent certes relever de l'économie, mais également de la culture, des épidémies, des techniques et de nombreux autres domaines. La rivalité terminologique n'est donc pas entre la mondialisation et la globalisation mais entre la globalisation et l'internationalisation. Il ne préjuge pas des déterminants et des formes du processus. Au contraire, la globalisation comme l'internationalisation, imposent une certaine lecture de la nature de cette mondialisation en assignant un rôle spécifique à ses acteurs et en anticipant certains de ses effets. L'internationalisation place les Etats au cœur du processus de mondialisation. La globalisation donne un rôle dynamique aux marchés.

Le concept d'internationalisation est un héritage de l'ordre westphalien <sup>5</sup> qui s'est progressivement mis en place à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et sur lequel s'est fondé le système de relations internationales de l'après guerre. L'ordre économique international, né des accords de Bretton Woods (1944), s'inscrit dans cette doctrine où les Etats-Nations, souverains et délimités par des frontières, fondent le droit et les relations internationales. Même notre appareil statistique se définit à partir de cette optique de segmentation territoriale. Le commerce extérieur, les balances de paiement, sources fréquentes des indicateurs d'ouverture, reposent sur l'hypothèse que les frontières politiques recoupent les frontières économiques, que les ventes de Champagne à un consommateur breton n'équivalent pas à la vente du même vin à un client de Francfort.

Ce concept d'internationalisation est associé à celui d'interdépendance (entre les nations), seule limite admise à la souveraineté des Etats. Interdépendances qui transitent par les politiques économiques, le taux de change, les politiques commerciales. L'ordre économique d'après guerre organise ainsi le « concert des nations » dans de grandes organisations internationales censées administrer ces interdépendances sur une base coopérative.

Au contraire, le terme de globalisation marque un rejet de l'ancien monde westphalien. Il constate l'effacement des frontières : le village global de Mac Luhan ou le « monde sans

---

<sup>4</sup> Cette partie synthétise un certain nombre de publications parmi lesquelles : Jean-Marc Siroën et Emmanuelle Lavallée, Mondialisation et gouvernance, *revue IDEES*, CNDP, 2006 ; Jean-Marc Siroën, "Globalisation et Gouvernance. Une approche par les biens publics.", dans J. Duchastel, R. Canet & P.-P. St-Onge éd., *Crise de l'État, revanche des sociétés*, Montréal, Athéna éditions 2006 ; Jean-Marc Siroën, "L'État-nation survivra-t-il à la mondialisation", P. Berthaud & G. Kebabdjian (éds.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, 2006 ; Jean-Marc Siroën, L'international n'est pas le global. Pour un usage raisonné du concept de globalisation, *Revue d'Economie Politique*, 114 (6), novembre-décembre, 2004 ; Globalisation et taille optimale des nations, *Revue Française d'Économie*, XVII, octobre, 69-100, 2002 ; Jean-Marc Siroën, *Relations économiques internationales*, Paris, Bréal, 2002 .

<sup>5</sup> Les Traités de Westphalie (1648), mis en place pour liquider la guerre de Trente ans, affirment la souveraineté des États et le principe de non-ingérence à l'intérieur de frontières précises et reconnues par le concert des Etats-nations.

frontières » d'Ohmae<sup>6</sup>. Il admet le droit d'ingérence économique (les plans d'ajustement structurel du FMI) voire politique. Il envisage l'universalisation des cultures qui, en même temps, effacerait la raison d'être des nations. Il relativise le rôle des Etats. Les acteurs sont multiples et, dans leurs actes économiques, se détachent de leur nationalité. Ils se coordonnent par des mécanismes de régulation non étatiques, les marchés, par ailleurs devenus globaux.

Si le concept d'internationalisation est associé à celui d'interdépendance, celui de globalisation repose sur l'idée d'intégration. Les deux termes s'opposent. L'interdépendance signifie l'existence d'éléments séparés liés par ce que les économistes appellent des externalités. Les politiques nationales des Etats induisent ainsi des effets, favorables ou défavorables, sur les autres pays. L'intégration, au contraire, tend à fusionner ces éléments séparés –les marchés globaux- et donc à « internaliser » les externalités. La monnaie unique européenne est un exemple d'intégration. Auparavant, les politiques de change, française et allemande, étaient interdépendantes. Avec la fusion des monnaies dans l'euro, cette interdépendance disparaît. La monnaie est intégrée.

### **La gouvernance, conséquence de la globalisation**

L'internationalisation s'associe à gouvernement et globalisation à gouvernance.

Le gouvernement est associé à l'idée d'une direction bien identifiée dans la pyramide hiérarchique. Il dispose du monopole du pouvoir et de la prise de décision pour une durée éventuellement limitée. La gouvernance relativise le caractère centralisé de la prise de décision qui devient un processus complexe, faisant intervenir une multitude d'acteurs.

Cette distinction s'applique à toutes les formes d'organisation. Les entreprises comme les organisations internationales ou les Etats. Comme l'écrit Z. Laïdi, *"malgré la grande diversité des définitions de la gouvernance et le flou qui peuvent les entourer, toutes convergent vers un point essentiel : le déplacement du centre de gravité du politique de l'État vers une pluralité d'acteurs, et la transformation qui en découle des conditions de production de la légitimité. Celle-ci n'est plus en mesure de s'imposer une fois pour toute d'en haut"*<sup>7</sup>.

La prise de décision publique associe différents niveaux de gouvernance : la gouvernance globale ou supranationale, la gouvernance nationale, la gouvernance locale (ou sub-nationale). Elle s'élargit à une multitude d'acteurs publics ou privés qui disposent d'une parcelle de légitimité : les firmes, la société civile, les communautés, voire le crime organisé.

En relativisant le rôle des Etats-nations, le concept de globalisation devait nécessairement atteindre celui de gouvernement qui fait référence au pouvoir de l'Etat et à sa hiérarchisation. Le concept de gouvernance accompagne celui de globalisation en substituant l'interdépendance des individus intégrés dans des marchés globaux, à l'intégration des individus au sein d'États-nations interdépendantes. Le concept de globalisation atteint ainsi la légitimité des gouvernements en remettant en cause leur autorité territoriale. Il s'accommode de la crise des nations attestée aussi bien par les regroupements régionaux comme l'Union européenne que par les séparatismes et les

<sup>6</sup> Ohmae K., *The Borderless World*, Profile Books, 1994.

<sup>7</sup> Laïdi Z., *La grande perturbation*, Flammarion, Paris, 2004, p. 25.

revendications d'autonomie qui touchent toutes les régions du monde, qu'elles soient pauvres ou riches.

### Conclusions

Si le succès des termes de globalisation, dans le monde anglo-saxon est en partie dû à l'absence de l'équivalent du terme de « mondialisation », on aurait tort de résister à ce terme. Il décrit un certain monde qui se distingue du monde passé par la remise en cause des Etats , des nations, des frontières. Que ce monde soit réel ou relève d'une utopie libérale est une autre question. La globalisation est une référence à une certaine organisation du monde, qu'elle soit espérée ou redoutée.

Cette remise en cause des Etats et des nations entraîne nécessairement celle des Etats. Puisque, par définition, un marché réunit une infinités d'intervenants tous pourvus d'un pouvoir de décision, il était naturel d'élargir le « gouvernement » à une multitude d'acteurs. C'est ainsi que le concept de gouvernance complète le terme de « globalisation » même s'il en atténue la portée en reconnaissant que l'Etat reste, malgré tout, un acteur.

Le concept de gouvernance devient ainsi un pont entre deux processus qui cohabitent nécessairement : l'internationalisation et la globalisation.